Image not found or type unknown

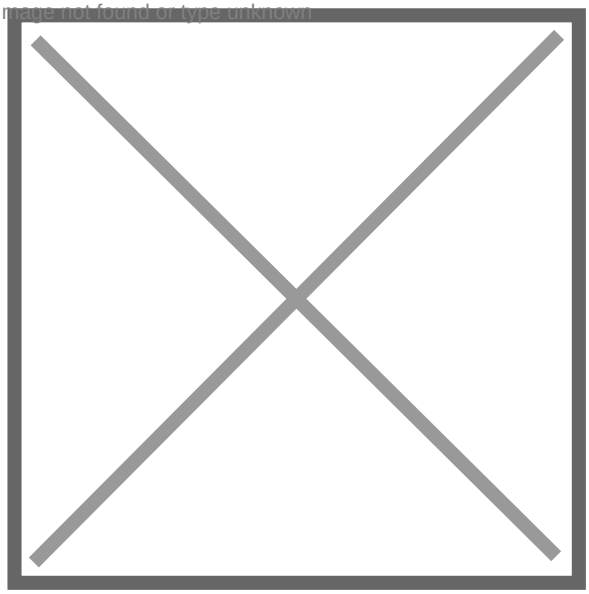

Vente annulée pour mise en location

Par **dom590**, le **19/10/2016** à **13:08**

voici mon problème : j'ai acheté une maison qui faisait partie d'un ensemble de huit maison qui étaient toutes à vendre jusqu'au jour de la signature définitive de l'acte de vente pour ma maison. Et aujourd'hui la propriétaire des maisons restantes , les as toutes mise à la location ! J estime qu'il a tromperie, en effet c'est comme si je me retrouve à ce jour au beau milieux de maisons HLM . Si le notaire m'avait prévenu que les autres maisons serait mises en locations , je n'aurai pas acheté cette maison. Voila je ne sait pas si je me suis bien fait comprendre ? mais j'aimerai avoir vos avis sur la situation . Merçi d'avoir pris le temps de me lire, Dominique.

Par **Lag0**, le **19/10/2016** à **13:19**

Bonjour,
Votre position n'est pas défendable, car imaginons que les autres maisons aient bien été vendues, rien empêchait les nouveaux propriétaires de les mettre en location.

Par **amajuris**, le **19/10/2016** à **13:42**

bonjour,
ce que font les autres propriétaires de leurs maisons ne vous concerne pas.
il est courant, par exemple, que dans un immeuble en copropriété, des appartements soient achetés par des sociétés d'HLM pour y faire de la location.
salutations

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés